Chapitre 1

Frais de recherche et de développement

APPLICATION 25

Frais de recherche et de développement

Un laboratoire pharmaceutique a engagé au cours de l'année N des dépenses de recherche et développement pour un montant de 330 000 000 F, se décomposant ainsi :

• Frais de recherche fondamentale : 30 000 000 F

• Frais de recherche appliquée au médicament P1 : 90 000 000 F

 Frais de développement du médicament P1 : 210 000 000 F (dont 100 000 000 F de janvier à fin Avril et 110 000 000 F du début Mai à fin décembre).

Les conditions d'activation sont réunies au début du mois de mai. Un brevet pour le médicament P1 a été déposé fin N moyennant 750 000 F de frais de dépôt payés par chèque.

La date de début de consommation des avantages économiques est le 01/01/N+1 avec une durée estimée à 5 ans.

1. Au titre de l'exercice N

• Au cours de l'exercice N, les frais seront enregistrés dans les comptes de charges par nature :

_		En N			
6		Comptes de charges par nature	330 000 000		
	401/521	Fournisseurs/Banques		330 000 000	

• A la clôture de l'exercice N, les frais de développement du médicament P1 qui doivent être inscrits à l'actif s'élèvent à 110 000 000 F.

		31/12/N			
211		Frais de développement	110 000 000		
2121	721	Production immobilisée – Immobilisations incorporelles d° Brevets	110 750 000	110 000 000	
	211 5211	Frais de développement Banques		110 000 000 750 000	

2. Au titre de l'exercice N + 1

 $\bullet \quad A \ la \ clôture \ de \ l'exercice \ N+1, \ la \ dotation \ aux \ amortissements \ est \ de:$

110750000/5 = 22150000.

31/12/N+1

6812		Dotations aux amortissements des immobilisations incorp.	22 150 000	
	2812	Amortissement des brevets		22 150 000